

# LE COURS DE LA VIE

Bulletin municipal



N° 2

JUILLET 2018

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

Informations Municipales, Intercommunales, Associatives...

La fête de Priziac,  
c'est le 29 juillet  
(voir page 14)



## SOMMAIRE

Infos Mairie	P. 4 à 13
<b>ASSOCIATIONS</b>	P. 14 à 17
Questembert Communauté	P. 18 et 19
<b>ORGANISMES</b>	P. 20 à 33
Agendas des festivités de 2018.	P. 34

**MEMENTO :**

**MAIRIE** 8, rue de l'Arz  
56230 LE COURS  
Tél./fax 02 97 67 21 72  
mairie.lecours@wanadoo.fr  
<http://www.questembert-communaute.fr/communes/le-cours>

**Ecole la Petite Hirondelle**  
16, rue de l'Arz  
09 50 00 42 77  
07 83 72 14 22  
ecole.hirondelle.lecours@wanadoo.fr

**GARDERIE**  
14, rue de l'Arz  
02 97 49 29 49

**QUESTEMBERTE COMMUNAUTE**  
8, Avenue de la Gare - BP 60052  
56231 QUESTEMBERTE  
02 97 26 59 51  
contact@questembert-communaute.fr,  
[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

**SIAEP**  
Syndicat intercommunal  
d'adduction en eau potable  
et d'assainissement  
16, avenue de la Gare,  
56230 QUESTEMBERTE  
02 97 26 04 28  
siaep.questembert@wanadoo.fr

**SITS**  
Syndicat intercommunal de  
transport scolaire  
Région de Questembert.  
Place du Général De Gaulle,  
56230 QUESTEMBERTE.  
02 97 26 11 54

**EDITO**

Le Maire Raymond HOUEIX.

L'été est là et les vacances aussi. Pour certains, ce sera voyage et découverte et pour d'autres farniente et convivialité.

Je voudrais profiter que nous soyons au deux tiers du mandat (eh oui ! déjà...), pour faire avec vous un rapide bilan des actions menées par l'équipe municipale tout au long de ces quatre années :

- Tout d'abord la « Garderie » dont les travaux se sont échelonnés sur 2015 et 2016. Cette structure essentielle pour la commune a su répondre aux attentes des parents et est beaucoup appréciée par les enfants et les animateurs. Le montant de l'investissement s'est élevé à 320 000€ HT.
- L'agrandissement du cimetière, devenant trop petit, était indispensable. Reste le parement du mur en béton avec des pierres et la restauration de l'ossuaire qui devrait se réaliser en 2019. Le montant de l'investissement a été de 35 000€ HT.
- Le préau de Priziac, qui lui aussi fait l'unanimité auprès des Coursiens quant à son utilité, donne de l'espace supplémentaire à notre petite salle. Suite à une bonne négociation auprès de nos artisans, concernés par cette belle réalisation, il ne nous en a coûté que 15 000€ HT.
- L'aménagement du bourg dont la première tranche s'est achevée au mois de mars cette année. Le montant de l'investissement a été de 180 000€ HT. La suite se fera en fin d'année ou l'année prochaine pour une deuxième tranche et la fin de cette réalisation devrait se faire en 2020 ou 2021 selon les circonstances financières.



- La voirie avec le changement de panneaux et l'apparition de nouveaux, sans oublier l'entretien annuel de nos routes communales. Le montant de l'investissement annuel est de 40 000€. Ainsi, c'est presque deux ans d'investissement qui ont dû être nécessaires pour réaliser la route de Priziac aux Landréaux de la meilleure façon durable, essentiellement en enrobé à froid. > > > >



< < < < < Cinq plans des villages (diagrammatiques), 2 sur nos deux blocs principaux de villages et un au calvaire.

- Depuis notre décision de ne pas réaliser une nouvelle mairie, des petits travaux étaient nécessaires pour donner un coup de jeune au bâtiment qui en avait un grand besoin (changement des ouvertures, parquet à l'étage, peintures et changement du mobilier de la salle de conseil). Le montant total de l'investissement s'est élevé à 35 000€ HT.



Comme vous pouvez le constater, toute l'équipe municipale a été beaucoup sollicitée et très active pour préparer et bien entendu suivre ces différents chantiers. Nous espérons avoir modestement contribué jusque là au développement de notre commune et avoir amélioré le quotidien des Coursiennes et des Coursiens. Nous sommes conscients de n'avoir pas toujours répondu favorablement à vos demandes, mais sachez que toutes les décisions qui ont été prises, l'ont été dans le cadre de l'intérêt général.

A ce jour, c'est environ 800 000€ HT qui ont été investis pour la commune. Je voudrais à ce titre rappeler l'importance des aides apportées par nos partenaires que sont l'Etat et le Département. Sans eux, la commune n'aurait pas la possibilité d'investir autant, sur les 800 000€, c'est environ 400 000€ de subventions dont la commune a pu bénéficier. Le secret du développement de la commune, c'est aussi d'étudier toutes les possibilités de subventions et de « ne pas en manquer ».

Nous n'allons pas pour autant arrêter puisque dès la rentrée, la deuxième tranche de travaux du bourg va démarrer pour s'achever début 2019. Le montant de l'investissement s'élèvera à 195 000€ HT.

Du côté des finances, nous avons comme promis réduit l'encourt de la dette et allons continuer à le faire jusqu'à la fin du mandat.

Maintenant, il me reste à vous souhaitez de très belles vacances d'été. Le soleil sera au rendez-vous, voire caniculaire. Soyez vigilants auprès de nos aînés et surtout n'hésitez pas à nous alerter en cas de nécessité. Profitez au maximum de ces vacances pour vous reposer et vous ressourcer afin de revenir plein d'énergie à la rentrée, et souvenez vous que le bien vivre ensemble commence par le respect de la tranquillité d'autrui.

**LES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL... L'essentiel.**

Joël TRIBALLIER.

Les comptes rendus complets sont des documents publics, consultables en mairie à tout moment et pendant un mois environ sur les panneaux d'affichage devant la mairie.

**Séance du mardi 23 Janvier 2018.**

Présents : 14/15. Secrétaire de séance Chantal LABEUR.

- Adoption du compte-rendu de la séance du 12 décembre 2017.\*
- Information sur un projet de micro crèche à l'échelle de Questembert Communauté.
- Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du crédit agricole.
- PLUi : avancement du dossier.
- Avancement des travaux d'aménagement du bourg : la première tranche est presque terminée... restent les peintures et la mise en place du mobilier urbain (abri bus, panneaux...).
- Urbanisme : droit du sol : instruction des dossiers... certificats d'urbanisme, demandes préalables, permis de construire... autorisation donnée à Mr Le Maire de signer la convention avec GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération).
- Réflexion/discussion sur les abords du stade : avenir du terrain de tennis, équipements sportifs et de loisirs complémentaires pour les jeunes.
- Réflexion/discussion sur la réserve foncière la plus importante de la commune (6 ha...)... projet d'un parc photovoltaïque possible ? Bail précaire en attendant une faisabilité ? Critères d'attribution ? On pense que l'UTH (Unité de travail Humain) serait le critère le plus juste à privilégier.
- Divers : travaux de voirie pour 2018 en préparation... ce sera la route Priziac/Les Landréaux ; rappel des règles de dépôt des déchets verts : moins de 10 cm de diamètre et pas de mélanges avec grillages, piquets, moellons... évidemment ; préparation de la sortie « Marie GUERZAILLE » le 28 avril prochain par le CCAS ; insertion d'un sondage dans le bulletin municipal sur la question de la durée de la semaine scolaire (4 j. ou 4,5 j.).
- Fin de l'ordre du jour. La séance est levée.

**Séance du mardi 6 Mars 2018.**

Présents : 10/15. Secrétaire de séance Laetitia LE FEUVRE.

- adoption du compte-rendu de la séance du 23 Janvier 2018.
- Abandon de la semaine des 4 j 1/2 + TAP : Comme il avait été évoqué lors de la réunion du 23 janvier, le questionnaire sollicitant l'avis des parents sur la pérennisation des TAPS a été inséré dans le bulletin. Quelques familles ont répondu... A la première question : Souhaitez-vous que l'école « La petite hirondelle » poursuive le rythme scolaire de 4 jours et demi ? Nous recensons 7 oui et 10 non. A la deuxième question : Si oui, accepteriez-vous une participation financière annuelle de l'ordre de 250€ par enfant ? Nous recensons 6 oui et 11 non. Mr Le Maire rapporte les avis des enseignantes et le débat au conseil d'école... Le résultat était de 2 Voix pour conserver la semaine à 4 jours et demi, 5 voix pour le retour à la semaine à 4 jours. Après délibération l'avis du conseil municipal est à la majorité (8 voix pour, 2 abstentions) pour le retour à 4 jours de classe par semaine.
- Baisse du prix de vente de l'ancienne garderie à 70000 €.
- Renfort et remplacement d'été de notre secrétaire de mairie par un agent CAE de Questembert Communauté. Convention à signer par Mr le Maire.
- Révision des statuts de « Morbihan Energies » : extension des compétences.
- L'ordre du jour est clos. La séance est levée.

**Séance du mercredi 27 Mars 2018.**

Présents : 13/15. Secrétaire de séance Chantal LABEUR.

- adoption du compte-rendu de la séance du 6 mars 2018.
- Comptabilité :
  - Adoption du compte de gestion 2017
  - Adoption du Compte administratif 2017
  - Vote du Budget primitif 2018
- Vente de l'ancienne garderie : CAPI France a un client à 65 000 € net vendeur. Le CM accepte la proposition.
- Vote pour des taux d'imposition inchangés en 2018.
- Contrat d'attribution de terrains de la commune (réserve foncière)... réattribution après le départ de Hubert GABARD. Comme dit précédemment, la décision était de soutenir l'exploitation selon le critère de l'UTH (Unité de travail humain)... c'est donc le GAEC de Coëtdigo, avec seulement 37,5 HA par actif, qui bénéficiera de l'exploitation des 2 ha 60 exploitables de la commune.
- Espaces paysagers du bourg (pour l'aménagement réalisé)... l'entreprise GUILLO de Sérent est choisie pour ces travaux.
- Un plan communal de sauvegarde sera réalisé même si ce n'est pas une obligation en l'état actuel de la loi. Ca pourrait changer et nous préférons anticiper en se donnant le temps.
- Un éboulement d'accotement s'est produit à Kerbernard au dessus du ruisseau. Les buses cassées ont provoqué une érosion importante. Après un état des lieux cet été et une étude, il sera envisagé des travaux de reconstruction importants.
- Annonce de la célébration du 8 mai.
- L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

**Séance du mardi 15 Mai 2018.**

Présents : 11/15. Secrétaire de séance Johanna MOREL.

- adoption du compte-rendu de la séance du 27 Mars 2017.
- Infos de Questembert Communauté : Rapport d'activités de 2017 ; Transfert des pouvoirs de police spéciale à la présidente nouvellement élue ; Mise en place d'une navette estivale d'été pour Damgan.
- PLUi : information et avis sur l'arrêt... il y aura une information globale avant le vote du conseil municipal à la prochaine réunion de conseil en juin.
- Dispositif « argent de poche » de la communauté... il pourrait être étendu aux communes l'année prochaine.
- Les dossiers de demande de subventions sont complets. Il faut attendre les réponses qu'on espère positives.
- Entretien des VMC de la commune (logements et bâtiments publics) et pompe à chaleur de la garderie : mise en place de contrats d'entretien.
- Projet de préau à l'école : étude en cours.
- Achat d'un broyeur à marteau : il a été décidé de ne pas changer notre tondeuse pour l'instant ; le carter du plan de coupe a été remis en état par nos agents ; pour qu'elle dure un peu, il est nécessaire de l'utiliser presque exclusivement pour les terrains de foot... un broyeur va être acheté pour la préserver au mieux.
- Travaux de voirie à Priziac : devis Colas : 63 848 € HT. L'entreprise Magrex est sollicitée pour l'élagage.
  - L'ordre du jour étant clos, la prochaine session est fixée au jeudi 28 juin.

**DIVERS.**

Joël TRIBALLIER.

**Avec la collaboration de Mr JOSSET, apiculteur.**

Rappel : La mairie finance la destruction des nids de frelons asiatiques\*... et uniquement les frelons asiatiques. Le frelon asiatique est facilement reconnaissable car ses couleurs sont à dominante noire (un seul cercle jaune sur l'abdomen) contrairement au frelon européen (un peu plus gros) dont les couleurs sont à dominante jaune. En cas de besoin, vous devez vous adresser à la mairie qui vous met en contact avec Mr JOSSET, pour convenir d'un rendez-vous.

Après intervention, Mr JOSSET rédige une facture au nom de l'ACBSAB (Association Centre-Bretagne pour la sauvegarde des abeilles bretonnes) qu'il adresse à la mairie pour paiement à l'association.

ATTENTION : le frelon asiatique est plutôt plus dangereux que l'euro-péen. Les colonies sont en moyenne plus nombreuses... d'où le risque d'attaques massives et donc d'un nombre de piqûres plus important. La piqûre du frelon asiatique est aussi plus douloureuse... impression de brûlure très intense. Heureusement, la grande hauteur du nid éloigne le danger. Restez méfiants en toute circonstance !



Nid primaire et nid secondaire... le premier est à l'abri à faible hauteur... le second peut être perché très haut... dans les arbres ... mais ce n'est pas exclusif non plus. Le nid primaire fait la taille d'un œuf jusqu'à celle d'un beau melon. Le nid secondaire peut atteindre un mètre de diamètre.

- délibération du conseil municipal :

**Délibération 2018 06 28 06**

Quelques nids de frelons asiatiques apparaissent encore. L'année dernière la commune avait décidé de participer à la destruction.

L'apiculteur coursien membre de l'Association du Centre Bretagne pour la Sauvegarde des Abeilles en Bretagne est intervenu.

Concernant la destruction des nids, elle est facturée 30€. Si une nacelle est indispensable pour atteindre le nid, un complément de 20€ est demandé.

Pour l'année 2018, le conseil municipal, décide, à l'unanimité de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

**RENTREE SCOLAIRE de Septembre 2018.**

Jeannette COTARD.

**CANTINE**

Le prix de repas a été fixé à 3 €. Pensez à inscrire vos enfants, en renvoyant le coupon distribué à l'école ou en téléphonant à la mairie 02 97 67 21 72.

**4ème CLASSE :**

Une quatrième classe ouvre à la rentrée. Elle se situera au sud de l'ancienne école (anciennement classe dite « d'anglais »). Des travaux assez importants et petits aménagements vont se dérouler pendant les vacances. A noter : la création d'un nouveau préau... 2 buts recherchés : récréer un préau quasiment disparu au profit de la création des toilettes extérieures; mettre à l'abri les enfants de la 4ème classe lorsqu'ils accéderont aux toilettes de la cour.

**TRANSPORT SCOLAIRE**

Si vous n'avez pas complété le coupon d'inscription distribué dans les cartables, pensez à inscrire vos enfants. Nous réorganisons les circuits début juillet.

Une rentrée bien organisée est une rentrée sans soucis.

## Transports scolaires 2018/2019

### Pour les établissements scolaires suivants

Collèges d'Elven pour les nouveaux ou collèges de Questembert pour les 4ème et 3ème

Lycée Marcelin Berthelot et MFR à Questembert

Lycée Jean-Queinnec de Malestroit

### INSCRIPTIONS NOUVEAUX ELEVES

➡ Jusqu'au **23 mai 2018** dans nos bureaux.

### RÉINSCRIPTIONS

Les feuilles de réinscription arriveront dans les familles par l'intermédiaire des **conducteurs de car** (début avril).

➡ Retour **IMPERATIF** au SITS pour le **23 mai 2018**.

Syndicat Intercommunal  
des Transports Scolaires

Place du Général de Gaulle  
56230 QUESTEMBERT

02 97 26 11 54

06 88 20 03 68

sits.questembert@gmail.com

[www.transport-scolaire-questembert.com](http://www.transport-scolaire-questembert.com)



## L'ECOLE « La Petite Hirondelle ».

Patricia MOUTEL.

### ECOLE La Petite Hirondelle

#### Le petit mot de la directrice.

Après la fête de l'école, les élèves de "La Petite Hirondelle" ont passé deux jours au Zoo de La Flèche. Spectacle d'oiseaux et d'otaries, animation "Eveil au cycle de la vie » pour les maternelles et " Tour du monde " pour les primaires étaient au programme. La météo était idéale lors de cette sortie pour observer les animaux et leurs petits ... Les enfants sont rentrés ravis de leur séjour.

Une Porte Ouverte a eu lieu le lundi 2 juillet à l'école de 16h45 à 18h30. Un diaporama du séjour n'a pas pu être diffusé suite à un incident technique sur un PC portable. Les parents ont pu découvrir les résultats de l'enquête sur le thème des écrans ainsi que le bilan du défi "une semaine sans écran".

Ouverture d'une quatrième classe à l'école : les enseignantes sont heureuses d'accueillir leur nouvelle collègue à la rentrée prochaine.

**Inscriptions pour la rentrée** : contacter l'école au 09 50 00 42 77 à partir du lundi 27 aout



**Athlétisme :****Les minimes du  
collège Jean-Loup  
CHRETIEN**

Les enfants de la commune, c'est aussi en collège et en lycée. Coup de chapeau à 2 jeunes collégiennes de la commune :

*Les élèves minimes du collège Jean-Loup Chrétien ont participé pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive au championnat de France d'athlétisme à Lens. Ils reviennent des « Hauts de France » avec la 29<sup>ème</sup> place sur 70 équipes.*



De gauche à droite : Margot Le Luel, Fabiola Brohan, Maréva Luherne, Noan Le Droguenne, Théo Valmalle et Alan Bertin.

*C'est un championnat réussi puisque les 6 athlètes battent tous leurs records personnels avec notamment Noan Le Droguenne qui réalise le 7<sup>ème</sup> temps français au 50 m avec 6'45 et la 9<sup>ème</sup> performance française au poids pour Alan Bertin avec 11,87 m. Ils reviennent aussi avec 5 records de collège battus : en disque pour Margot, au 1000 m pour Maréva ou au relais mixte auquel participait Fabiola.*

*C'est une nouvelle fois une année sportive très réussie avec la participation à 3 championnats de France. Une belle récompense pour les profs d'EPS, Nicolas Jugan et Fabrice Cabedoche qui félicitent tous les inscrits à l'UNSS pour leur engagement et leurs résultats et leur donnent rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures... sources : Le télégramme et les infos du Pays Gallo.*

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la commune participe au financement des déplacements des élèves et de leurs accompagnateurs :

Extrait du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 28 juin dernier :

**DEMANDES DE SUBVENTION JEAN LOUP CHRETIEN :****Délibération 2018 06 28 12**

Madame Beaupuy, principale du collège Jean-Loup Chrétien sollicite la commune pour une participation financière pour financer le déplacement des athlètes (3 garçons, et 3 filles dont 2 de LE COURS, et 2 accompagnateurs)

Après délibération, il est décidé de verser la somme de 100 €.

La commune participe ainsi (modestement selon ses moyens) aux activités sportives que ce soit d'un point de vue associatif au sein de la commune ou à l'extérieur, à travers les écoles.

Bonnes futures performances à Maréva et à Fabiola, tout au moins si elles souhaitent poursuivre sur cette voie... et aux autres jeunes sportifs également.

**Médiathèque et Garderie-TAP**

Emmanuelle RIOT.

**Des nouvelles de la médiathèque.****Horaires d'ouverture :**

Cet été, la médiathèque fermera ses portes du 16 juillet au 17 août. Elle ouvrira les vendredis 24 et 31 août.

Un changement d'ouverture se fera en septembre, en effet la médiathèque ne sera plus ouverte le mardi mais le mercredi de 16h30 à 18h30.

**Coup de cœur :**

*La femme qui ne vieillissait pas*, de Grégoire Delacourt, éditions Lattes, 2018 (Roman R DEL)

Imaginez que votre visage ne subisse plus aucun signe du temps qui passe et reste figé à l'âge de trente ans. Vous accumulez les années, quarante, cinquante, soixante ans, et seul votre organisme vieillit. Votre visage reste celui d'une éternelle jeune fille. Cela vous tenterait bien, n'est-ce pas ?

Vous traquez vos rides et vos cheveux blancs dans le miroir chaque matin ?

L'idée de vieillir vous inquiète ? Lisez donc ce livre !

Emmanuelle

**Book Hémisphères :**

La médiathèque municipale a signé un partenariat avec l'association Book Hémisphères.

Cette association collecte des livres de tous types et de tous genres afin de leur donner une deuxième vie. Ces livres sont triés par des personnes en réinsertion professionnelle, avant d'être soit redistribués à des associations caritatives, soit vendus pour financer l'association, ou soit recyclés en pâte à papier.

Une boîte à livres de Book Hémisphères est présente à la médiathèque. Vous pouvez y déposer vos livres.



## Projet de création d'une ludothèque :

C'est quoi une ludothèque ?



C'est un endroit où on peut emprunter des jeux pour les emporter chez soi, où l'on peut jouer sur place et où on peut faire des activités. De 0 à 100 ans !!

Dans un premier temps, à partir de septembre et ce pendant 4 mois, une animation par mois sera organisée à la garderie. Ces quatre animations tests excluront le prêt de jeux.

Si la fréquentation de ses animations est satisfaisante, à partir de janvier la ludothèque pourra se mettre en place avec un système de prêt et de jeux sur places.

Une carte de prêt est délivrée, elle vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques-ludothèques du réseau.

Un questionnaire a été élaboré afin de connaître votre intérêt pour ce projet. Il a été transmis aux enfants de l'école, vous en trouverez également à la médiathèque.

**L'équipe de la médiathèque vous souhaite un très bel été !**

### Contact :

Médiathèque Municipale, 1, rue Verdier, 56230 Le Cours

bibliotheque.lecours@orange.fr , 02.97.67.48.82.

## Les TAP, Temps d'Activités Périscolaires

L'école est finie, les TAP aussi ...

En effet, à la rentrée de septembre 2018, l'école reprend le rythme de 4 jours par semaine. Un sondage auprès des parents y était largement favorable.

En septembre 2013, les TAP étaient instaurés à l'école. Durant ces 5 années, les enfants ont pu profiter de diverses activités (loisirs créatifs, bricolages, cuisine, jeux, cabanes dans les bois, lectures) grâce à l'intervention des animatrices de la commune ainsi que d'activités sportives et musicale telles que le judo, musique, tennis de table, multi-sport (flag, boxe, éveil corporel, basket, athlétisme, ultimate...) animées par des intervenants extérieurs.

**Page suivante, quelques photos d'activités qui se sont déroulées durant cette année scolaire 2017-2018.**

Médiathèque et Garderie-TAP

Emmanuelle RIOT.



Comme les hirondelles et les martinets de leur école...



... des enfants grands bâtisseurs... pour eux, ce sont des cabanes.





Jeux avec Benjamin !  
 Jeux dans l'espace vert !  
 Jeux sur la cour !  
 Loisirs créatifs !  
 Que du bonheur !...



### Un joli sentier de promenade :

Le petit chemin (2 m 50) au sud du bourg au départ de la fin de l'aménagement (dernier passage piéton vers Larré) a été dégagé... essentiellement par nos employés communaux.



Toutefois, une portion a dû être traitée à la main par des bénévoles et a donc fait le thème d'une journée citoyenne le 29 juin dernier (8 courageux ont mouillé la chemise). Belle expérience à renouveler... à Tremelo/Quespal... Pourquoi pas ?... En attendant :

Avis aux amateurs de promenades !



## FÊTES, CULTURE, LOISIRS de la Chapelle de PRIZIAC

Jean-Pierre CORFMAT.

Une fois de plus, les bénévoles sont mobilisés pour offrir à notre commune sa grande fête annuelle qui fait référence depuis de nombreuses années. Les associations coursiniennes et les personnes volontaires prennent leur part du travail avec un grand dévouement et nous les remercions beaucoup... car si FCL de Priziac est le pilote, rien ne serait possible bien sûr sans la mobilisation des autres associations et, autour d'elles, de l'ensemble des bénévoles.

Venez nombreux le 29 Juillet pour vivre un moment convivial exceptionnel !

### REPAS CAMPAGNARD

Musique et Chansons

Danses Bretonnes - Chants Marins

Soir : Fricassée de pays

ou Grillades/Frites

Bal Populaire

avec les WINDERS

Feu d'artifice.



**Détails :** Dimanche 29 Juillet 2018, site de la Chapelle de Priziac.

11 h.00 : Messe à la chapelle.

12 h.30 : **Repas campagnard** dansant animé par les **accordéonistes**, danses bretonnes et populaires, **chants marins**. **Au menu :** Soupe, Melon, Pot au feu, Langue de bœuf, Fromage, Dessert... Kir, vin, cidre, café compris. Prix : 15 €. Toute l'Après-midi : **Crêpes et barbe à Papa...** danses et chants continuent...

19 h.00 : La **Fricassée de Pays** ou Grillades (côte de porc ou saucisse grillée/ Frites.).

Soirée : **Grand Bal Populaire** animé par les **Winders**.

23 h.30 : Feu d'Artifice au-dessus de la Chapelle.

Vente de tickets environ 15 jours avant : auprès des membres du bureau ; Bar / Tabac Le Pont Golhen « chez Lulu » et Bar Restaurant « Le Gaëlie » à Larré.

**Renseignements, réservation :**

**06 73 69 10 51.**

Pour les groupes importants, la réservation est indispensable pour les placements à table.

**Le bureau à l'Assemblée  
Générale**

**le 6 Avril 2018 > > > >**



## LES COURTISANS

René CHEVAL.

### ASSOCIATION THEÂTRALE « LES COURTISANS »

Comme nous le précisons dans un des derniers bulletins municipaux, la troupe des Courtisans revient en force avec de nouveaux acteurs.

Après l'élection du nouveau bureau à la suite de notre dernière assemblée générale, voici le nouvel organigramme.



Présidente :	Mme Marie Françoise Le Galles
Vice-Présidente :	Mme Nelly Guérin
Secrétaire :	Mr Jean Paul Denoual
Trésorier :	Mr René Cheval
Membres :	Mr Gérard Guérin, Mme Laure Anne Burban Mr Victorio Menoyo, Mme Elise Le Doriol Mme Annick Poissemeux, Mr Jean Guy Poissemeux
Membres d'honneur :	Mme Mr Manou Pierrot Bolan
Metteur en scène	Mme Catherine Briot
Comédiens	Mmes Sylvie Denoual / Marie Françoise Le Galles / Frédérique Forrat Mrs Yvon Bergot / Jacques Bernard / André Paul Le Chezec / Georges Guehenneux.

Après une année de préparation d'une nouvelle pièce, remise en état et création de nouveaux décors, recherche de nouvelles salles de représentation. Les Courtisans, dans un nouveau souffle vont pour cette fin d'année vous présenter une pièce intitulée :

**Le Grand Bluff.** Cette comédie en quatre actes de Mr Yann LE CHEZEC sera jouée avec huit comédiens qui sauront certainement détendre l'atmosphère d'un bar au travers de multitudes rebondissements et répliques cocasses. Le rire et la bonne humeur seront de rigueur...

Voici les principales dates à retenir dans vos agendas :

Salle St Pierre à SERENT :	Samedi 13 Octobre	20h30
	Dimanche 14 Octobre	15h00
Salle des Fêtes à CADEN :	Samedi 20 Octobre	20h30
	Dimanche 21 Octobre	15h00
Salle Carré d'Arts à ELVEN :	Samedi 27 Octobre	20h30
	Dimanche 28 octobre	15h00

Nous vous préciserons ces dates et heures par d'autres communications.

## L'AMICALE LAÏQUE

Magalie PAVY.

L'Amicale Laïque est composée de membres, des parents volontaires qui ont leurs enfants à l'école.

Le rôle de l'Amicale est d'améliorer les conditions de vie des enfants pendant le temps scolaire, d'aider financièrement les enseignantes à réaliser leurs projets pédagogiques et les différentes sorties organisées pour nos enfants, ainsi que l'achat de matériel éducatif.



### Comment ?

L'Amicale organise des manifestations tout au long de l'année. Les bénéficiaires servent à financer les projets de l'école. Citons ainsi la fête de Noël avec la vente de chocolats et de sapins (petit marché de Noël qui se tient dans la cour de l'école début décembre), le concours de palets, ou encore la Fête de l'Ecole et son magnifique spectacle mi-juin. Ces manifestations sont l'occasion de passer des moments conviviaux comme vous pouvez le voir sur les photos.... Encore une année qui s'achève avec un beau spectacle des enfants. Merci à toute l'équipe de l'école !



**Un grand merci aux parents et autres volontaires enthousiastes qui prêtent main forte à l'organisation des manifestations...**

**Et merci aux membres de l'amicale 2017/2018 :**

Présidente : Magalie PAVY

Trésorière : Marie RAOUL

Secrétaire : Karin GALIN

Vice-président : Julien JOUANNIC

Trésorière adjointe : Cécile DUJARDIN

Secrétaire adjointe : Cécile ROSTIN

Membres : Aurélie BOURHIS, Christophe GUILLAS, Nils SANSON, Frédéric LE NOCHER, Jacky JEGAND, Maria FINET, Ronan RETO, Anne-Laure HEMON.

N'oubliez pas, fin Septembre début Octobre, l'assemblée générale de l'amicale laïque qui se tiendra dans la salle de motricité. D'autres informations vous seront communiquées à la rentrée scolaire en septembre 2018. Nous comptons sur votre présence !!!

**Contact :**

Pour tout renseignement, une adresse : [amicale.petitehirondelle@gmail.com](mailto:amicale.petitehirondelle@gmail.com) ou au 06.98.87.18.85 : Magalie N'hésitez pas à nous contacter...



## QUESTEMBERT COMMUNAUTE

Christelle TROTTIER.

### NOUVEAU : une navette vers les plages cet été !

Afin de faciliter la mobilité sur le territoire, Questembert Communauté met en place, du 16 juillet au 17 août, une navette au départ des communes, vers Damgan.



Moyennant 2€/aller-retour (- 18 ans) ou 4€/aller-retour (+ 18 ans), ce service est l'occasion de pouvoir passer la journée sur le littoral en toute tranquillité.

Cette navette desservira :

le mardi : Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé, Molac, Le Cours, Larré, La-Vraie-Croix, Questembert, Berric et Lauzach

le jeudi : Rochefort-en-Terre, Malansac, Caden, Limerzel, Questembert, Berric et Lauzach

TARIFS : - 18 ans : 2€/aller-retour + 18 ans : 4€/aller-retour.

Horaires et itinéraire sur [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

Contact : 02 97 26 59 51 - [amenagement@qc.bzh](mailto:amenagement@qc.bzh) . Suivez-nous sur facebook !



### Tout l'été, de belles expos au Centre Culturel Les Digitales à Caden

Du 29 juin au 26 août : Catherine Névin - Porcelaines

Du 31 août au 21 octobre: Thierry Tuffigo - Gravures

Entrée libre et gratuite - Accès aux personnes à mobilité réduite

Judi, vendredi, samedi, dimanche de 14h30 à 18h30 - Fermé les jours fériés

Contact : 02 97 67 14 59 - 07 77 26 21 07 - [lesdigitales@qc.bzh](mailto:lesdigitales@qc.bzh)

Suivez-nous sur Facebook !

### Les horaires changent...

Le centre culturel l'Asphodèle ouvre désormais au public le mercredi, jeudi, et vendredi de 13h30 à 18h00.

Fermeture pour congés d'été du 1<sup>er</sup> au 15 août inclus.

Soirée de présentation de saison : vendredi 21 septembre 20h30

Contact : 02 97 26 29 80 - [asphodele@qc.bzh](mailto:asphodele@qc.bzh)

## Piscine : inscriptions aux activités pour la rentrée 2018-2019

Pensez à vous munir d'un moyen de paiement le jour de l'inscription (chèque, carte bancaire, coupon sport ANCV, chèques vacances ANCV, espèces)

### ENFANTS du territoire\*

**Samedi 23 Juin et Samedi 30 Juin 2018** entre 10h et 12h après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

et à partir du **9 Juillet** entre 14h30 et 18h (entre 14h et 15h30 le samedi sauf 14/07 fermé) après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles



### ENFANTS hors territoire\*

A partir du **9 Juillet** entre 14h30 et 18h (entre 14h et 15h30 le samedi sauf 14/07 fermé) après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

### ADULTES du territoire\*

Du **9 au 13 Juillet** entre 14h30 et 18h après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

et du **16 Juillet au 25 Août** entre 14h30 et 18h après tests (entre 14h et 15h30 le samedi)

### ADULTES hors territoire\*

Du **16 Juillet au 25 Août** entre 14h30 et 18h après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

\*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, St-Gravé.

Contact : 02 97 26 66 60 - piscinebeausoleil@qc.bzh

Suivez-nous sur facebook !

Le festival petite enfance revient cette année pour la 12<sup>e</sup> édition du 31/10 au 11/11.



- 11 spectacles dont 4 créations (à partir de 1 an)
- 11 compagnies (7 françaises, 3 belges et 1 espagnole)
- 5 ateliers parents/enfants en lien avec les spectacles

Programmes disponibles à partir de fin septembre.

### Intéressé.e pour devenir bénévole ?

Nous recherchons des personnes motivées pour aider à l'accueil, au montage/démontage des spectacles, à la préparation des loges, ou encore pour héberger les artistes.

Manifestez-vous dès maintenant auprès de Marie au 06 87 99 84 12 - 02 97 26 15 00

Contact : 02 97 26 29 80 - festimomes@qc.bzh

Suivez-nous sur facebook !



**Rochefort-en-Terre Tourisme**  
Pays de Questembert

Toute l'équipe de Rochefort-en-Terre Tourisme est à votre disposition pour vous apporter des informations, des conseils et des réponses à toutes les questions que vous vous posez.

Laissez nous votre message, nous vous répondrons dans la journée pendant nos périodes d'ouverture. Pour un contact direct, appelez-nous au **02 97 26 56 00**.

Tout l'agendas des festivités d'été du territoire de Questembert et ses environs :  
<https://www.rochefortenterre-tourisme.bzh/sortir/festivites-questembert-rochefort-en-terre/>

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Partenaire **ENEDIS**  
pour  
Linky

Le compteur communicant  
arrive bientôt à Le Cours

**A partir du mois de juillet 2018**, les compteurs d'électricité seront remplacés par les nouveaux compteurs communicants « Linky ».



Le remplacement du compteur est gratuit. L'opération de pose dure environ 30 minutes et une coupure d'alimentation est nécessaire. Il est donc conseiller d'éteindre ses appareils domestiques pendant l'intervention. Entre 45 et 30 jours avant la date de pose, vous recevrez un courrier d'information d'Enedis.

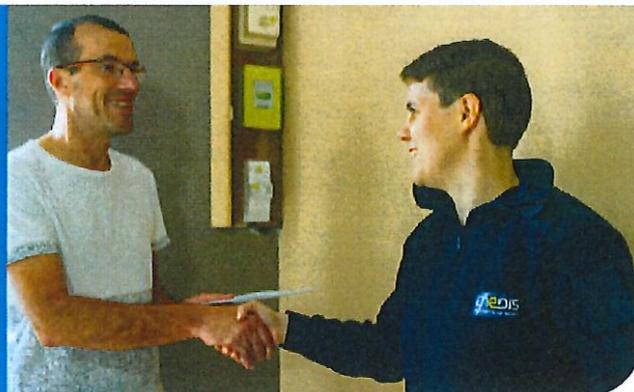
Si le compteur actuel est situé à l'intérieur du logement, un rendez-vous sera pris par SCOPELEC, entreprise missionnée par Enedis pour la pose des compteurs Linky dans votre commune. Il sera possible de prendre directement rendez-vous avec SCOPELEC au numéro **02 40 85 74 98**. Dans le cas contraire, SCOPELEC vous informera par courrier de la période d'intervention.

Les techniciens de SCOPELEC seront **identifiables par un badge professionnel et les véhicules porteront également des autocollants dotés d'un logo « partenaire Enedis pour Linky »** ci-contre.

Partenaire **ENEDIS**  
pour  
Linky

Pour toutes les questions concernant ce nouveau compteur, le Service Clients Enedis est à disposition au 0 800 054 659 (prix d'un appel local). Des informations sont également disponibles en consultant le site internet [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr), rubrique Linky.

# Le compteur Linky, tout simplement



Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux collectivités et aux particuliers. Le compteur Linky est un compteur tout comme ses prédécesseurs. Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

## Tout savoir sur le remplacement et l'installation du nouveau compteur dans votre foyer

Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement du compteur d'électricité.

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose, et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.



### 30 MINUTES EN MOYENNE D'INTERVENTION

Brève coupure de votre alimentation en électricité.



### AUCUN TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRES

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur. Lors de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.



### INTERVENTION COMPLÈTEMENT GRATUITE

assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.

### Le saviez-vous ?

Lors du changement de compteur certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés. Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques trop anciens.

Le compteur Linky,  
tout simplement



**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

## La question de la santé

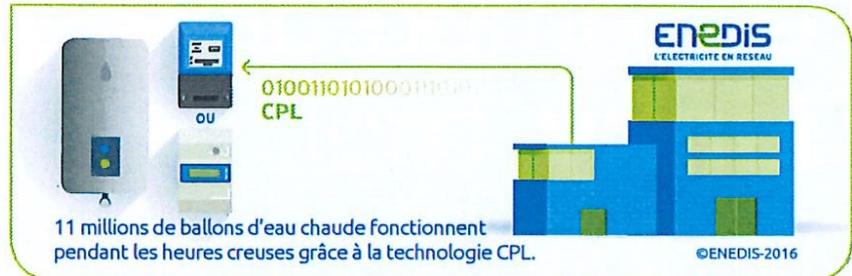
### Le CPL c'est quoi ?

Le CPL consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'à Enedis.

Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Elle est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.

### Quelle exposition aux champs électromagnétiques ?

Comme tout appareil ou signal électrique, le compteur et le signal CPL produisent un champ électromagnétique qui se dissipe avec la distance. Selon l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : « le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant ».



### Des mesures ont-elles été effectuées ?

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2013<sup>1</sup>, le compteur communicant respecte l'ensemble des normes en vigueur concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et notamment les seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'ANFR, agence publique reconnue, spécialiste des champs électromagnétiques l'a confirmé récemment. Les mesures qu'elle a réalisées en laboratoire et chez des particuliers montrent que le champ électrique

varie entre 0,25 et 0,8 volt par mètre (V/m) à 20 cm, même en communication, soit très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m.

Par comparaison, le champ électrique mesuré pour une ampoule basse consommation est de 15 V/m, pour un ordinateur il est de 4 V/m et pour un four micro-ondes il est de 3 V/m.

Pour en savoir plus : [www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)  
\*Décision N° 354321 du 20 mars 2013

## La vie privée

### Quelles données enregistre votre compteur ?

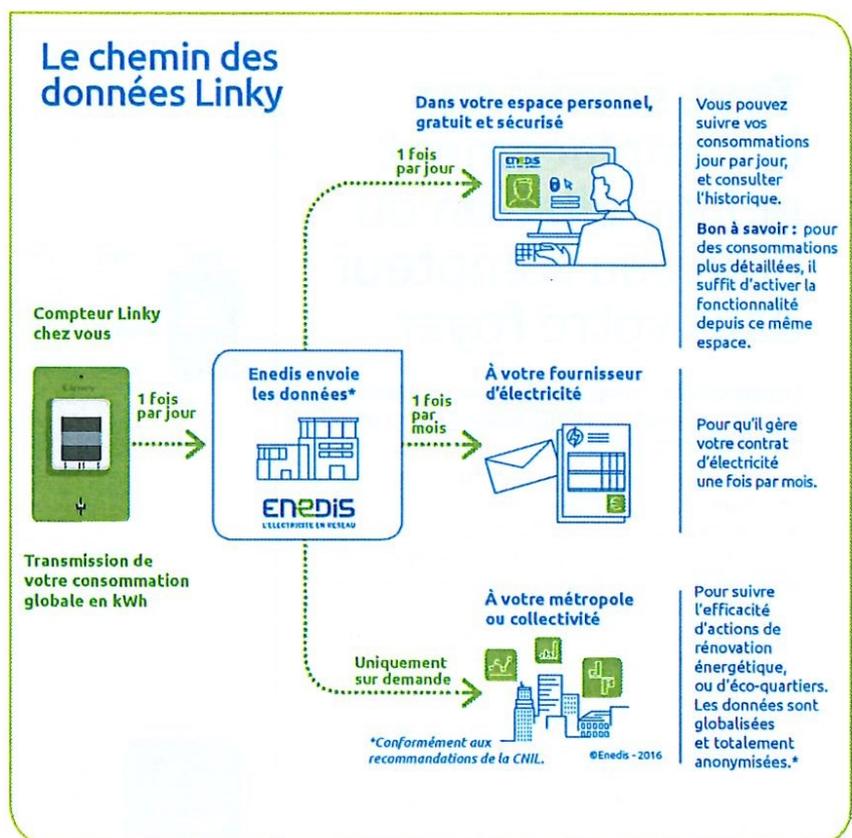
Tout comme l'ancien matériel, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

### Mes données peuvent-elles être vendues ?

Vos informations personnelles vous appartiennent. Aucune ne peut être transmise à un tiers sans votre accord explicite. Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL.

### Mes données sont-elles sécurisées ?

Oui. Cryptées, elles sont transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI<sup>2</sup>. Enedis a mis en place un dispositif complet pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion (équipes dédiées, zones de sécurité...).



\*CNIL : Commission Nationale de l'informatique et des libertés – \*\*ANSSI : Agence Nationale des Systèmes d'Information

Le compteur Linky,  
tout simplement



**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

## La pose du compteur est-elle obligatoire ?

### Suis-je propriétaire du compteur ?

Non, ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

### Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



## Un projet industriel majeur en France



- **5 000 emplois créés pour réaliser la fabrication et l'assemblage des compteurs.** Enedis a retenu 6 constructeurs, dont les usines sont basées en France, pour réaliser la fabrication des compteurs communicants.
- **5 000 emplois dédiés au remplacement des compteurs.** La pose des nouveaux compteurs a été confiée à plus de 80 entreprises partenaires, directement implantées dans les bassins d'emploi locaux. L'ensemble des techniciens de pose a suivi des formations adaptées.
- Au total, ce sont **10 000 emplois non délocalisables qui vont être créés sur 6 années consécutives, en France.**
- **Le recyclage** des anciens compteurs sera réalisé en France, en grande partie par des entreprises du secteur protégé, et générera une source d'activité importante.

## Dénonçons les rumeurs et fausses informations

### Les entreprises de pose (EDP) sont inexpérimentées

**FAUX**

Les poseurs recrutés par les EDP sont obligatoirement formés, habilités, encadrés et contrôlés par des techniciens Enedis qui reste extrêmement vigilante sur les plans de la professionnalisation et de la sécurité des poseurs.

### L'installation du compteur modifie mon contrat avec mon fournisseur d'électricité

**FAUX**

Les termes de votre contrat restent inchangés. Le remplacement du compteur n'entraîne ni le changement du fournisseur ni la modification du contrat (ex si vous avez souscrit l'offre heures pleines / heures creuses, vous la conservez).

### Enedis va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client

**FAUX**

L'arrivée des compteurs ne modifie en rien les procédures actuelles pour les personnes rencontrant des difficultés pour financer leurs factures d'électricité (ex : situation d'impayés). Aujourd'hui, comme hier, Enedis réalise l'acte de coupure d'électricité uniquement sur demande des fournisseurs d'électricité et après avoir rencontré le client concerné.

### Le nouveau compteur déclenche des incendies

**FAUX**

Ce compteur ne présente aucun défaut pouvant provoquer un incendie. Le matériel a subi de nombreux tests constructeurs et dans le laboratoire d'Enedis. Il faut rappeler que le risque d'incendie peut exister pour tout matériel ou installation électrique. Il est totalement indépendant du type de compteurs posés. S'agissant de la pose d'un compteur, la qualité du geste technique « de serrage mécanique » des câbles d'arrivée électrique est primordiale. Une sensibilisation particulière est réalisée lors de la formation des techniciens de pose équipés d'un instrument permettant de réaliser parfaitement ce geste technique.

### Le compteur communicant augmente ma facture

**FAUX**

Pour l'installation de ce compteur vous n'avez rien à payer. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis. Un compteur Linky compte exactement la même énergie et de la même façon qu'un ancien compteur.

Le compteur **Linky**,  
tout simplement



**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

## Pourquoi remplacer les compteurs ?

Tous les jours, Enedis amène l'électricité dans les foyers grâce aux câbles électriques qui arrivent aux compteurs de chaque habitation.

Ce réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude, lumière. Mais les besoins évoluent, et de nouvelles formes de consommation et de production apparaissent.

Nous pouvons tous devenir producteurs d'électricité en installant des panneaux solaires sur notre toit ou une éolienne dans notre jardin. Nous pouvons aussi utiliser un véhicule électrique pour nos déplacements, qu'il faudra recharger régulièrement pour assurer son autonomie : en mode rapide (1 à 2 heures) la puissance nécessaire équivaut à l'appel de puissance électrique d'un immeuble entier !

### En 2017, en France déjà...

- 350 000 foyers produisent de l'électricité
- 100 000 véhicules 100 % électriques circulent
- 15 000 clients ont opté pour l'autoconsommation

Progressivement le réseau évolue pour accompagner cet essor des énergies renouvelables, le développement de la mobilité électrique et cette évolution des modes de consommation, tout en garantissant la sûreté du système électrique et une continuité de l'alimentation.

Le compteur communicant est un élément clé de cette modernisation.

### EN PLUS DE PRÉPARER L'AVENIR DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ, LE COMPTEUR VOUS APPORTE DE RÉELS AVANTAGES EN TANT QUE CONSOMMATEUR :

<p><b>Avec Linky</b></p> 	<p><b>Un emménagement simplifié</b></p> <p>Vous aurez l'électricité en moins de 24H</p> <p>Le coût de cette opération sera diminué et sera à terme de 13,20 €. Le prix d'autres prestations sera également en baisse.</p>	<p><b>Un relevé de consommation sans dérangement</b></p> <p>Le relevé du compteur s'effectue à distance et sans rendez-vous.</p>	<p><b>Une détection des pannes plus rapide</b></p> <p>Les pannes réseau seront détectées plus tôt, les diagnostics seront facilités et les interventions plus rapides.</p>	<p><b>Une maîtrise de ma consommation facilitée</b></p> <p>Un meilleur suivi de sa consommation est possible grâce à un espace personnel sécurisé sur <a href="http://www.enedis.fr">www.enedis.fr</a></p>
<p><b>Sans Linky</b></p> 	<p>La mise en service électrique s'effectue en 5 jours ouvrés, pour un coût de 27,30€.</p>	<p>La relève compteur nécessite souvent un RDV (2 fois par an) : le client doit donc être présent sur un créneau de 4 heures.</p>	<p>Aujourd'hui, Enedis ne peut pas détecter les pannes réseau, sauf si les clients appellent Enedis pour signaler une panne.</p>	<p>La consommation d'électricité ne peut être connue que tous les 6 mois.</p>

## Les compteurs communicants dans le monde

Selon une étude du Cabinet Navigant Research, le nombre de compteurs communicants dans le monde passera à presque 1,1 milliard en 2022.

L'Europe, le Canada, les Etats-Unis, la Chine sont tous dans une démarche de déploiement de compteurs communicants.

Actuellement, plus de 700 millions de compteurs sont déjà installés.

En Europe, plusieurs pays ont terminé leur déploiement : Suède, Italie, Finlande. Quant à l'Allemagne, elle a bien décidé de démarrer une 1<sup>ère</sup> tranche de remplacement de 11 millions de ses compteurs par une technologie communicante.

Le déploiement des compteurs communicants en Europe

- Déploiement terminé
- Déploiement en cours ou programmé



### Plus d'infos

N° vert Linky

0 800 054 659

Service & appel gratuits



[enedis.fr](http://enedis.fr)

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

# Mes avantages avec le compteur Linky

Le compteur Linky m'apporte plusieurs services immédiats destinés à me faciliter la vie. Je vais devenir un consomm'acteur !

## Relevé automatique de ma consommation

AVANT  
La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Mes relevés se font à distance.

## Adapter la puissance de mon compteur

AVANT  
Si je voulais changer la puissance de mon compteur et modifier mon contrat, je devais prendre rendez-vous pour le passage d'un technicien.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Plus d'attente ni de rendez-vous, le changement est fait à distance en moins de 24 heures.

## Mieux maîtriser ma consommation

AVANT  
Ma consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Je peux suivre ma consommation sur un site Internet, mieux la comprendre et agir pour la maîtriser.

## Avoir accès à de nouvelles offres

AVANT  
Seul mon chauffe-eau se déclenchait à distance sur les heures creuses.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
Je peux profiter de nouvelles offres de mon fournisseur d'électricité et piloter mes appareils électro-ménagers plus facilement.

## Emménager en toute simplicité

AVANT  
Pour avoir l'électricité dans mon nouveau logement, je devais attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.

■ **AVEC LE COMPTEUR LINKY**  
En moins de 24 heures, tout est réglé à distance.



### ESPACE PERSONNEL

Pour maîtriser votre demande d'électricité, suivez vos consommations au sein de votre espace personnel en accédant à :

- Vos consommations jour par jour
- L'historique de vos consommations
- Des comparaisons



Connectez-vous sur [www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky)

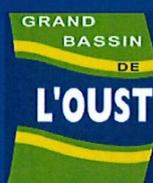
**Le projet de généralisation** du compteur Linky est financièrement équilibré : les gains engendrés par le nouveau compteur (diminution des pertes et des interventions) viendront couvrir les dépenses engagées par Enedis. La pose du compteur ne coûtera rien au client.

## Exposition liée à l'utilisation des objets de la vie courante

Champ électrique en Volt/mètre mesuré à proximité de l'appareil



Sources : OMS, ANFR, Enedis



## Lettre de liaison – juin 2018

Dans cette 29<sup>ème</sup> édition :

Le Bocage	Page 1
Natura 2000 « Vallée de l'Arz »	Page 2
Retour sur la semaine sans pesticides 2018	Page 3

### - Le Bocage -

Le SMGBO s'est engagé depuis 2015 dans le second programme Breizh Bocage pour poursuivre les actions collectives et concertées initiées lors de Breizh Bocage I. La réalisation de nouvelles plantations reste l'action phare de ce nouveau programme, mais d'autres volets d'actions sont proposés pour préserver, protéger et s'appropriier le paysage bocager.

#### Action préalable à la plantation et suivi de travaux

Le diagnostic-action est le préalable à toutes plantations. Il a pour but de proposer à l'échelle du parcellaire un schéma de plantation cohérent vis-à-vis de la ressource en eau. Il permet également une évaluation quantitative et qualitative du bocage sur une exploitation.

Pour aboutir à la réalisation des aménagements de cet hiver, 20 personnes ont bénéficié de ce diagnostic. Celui-ci a permis de caractériser 60 km de haies sur 1 000 ha de SAU et 26 km d'aménagements ont été proposés.



#### Zoom sur le talus à la charrue forestière

Pour la première fois, lors de la campagne de plantations 2017-2018, le SMGBO a testé le talus à la charrue forestière. Cette technique de talutage fait suite à des demandes d'agriculteurs qui ne souhaitent pas voir de pelleteuse sur leur parcelle à cause du tassement que cela peut engendrer.

Ainsi, au grès des passages de la charrue forestière une montée de terre de 50 cm et plus est réalisée sur une emprise totale de travail de 3m de large. Celle-ci est ensuite ensémentée en Ray Grass pour limiter la pousse des adventices. En revanche, en situation de forte pente, un billon reste moins efficace et moins robuste qu'un talus réalisé à la pelleteuse (80 cm à 1 m de haut sur 2 m d'empiètement)



#### Communiquer et s'approprier le bocage

En novembre dernier, 700 ml de haie à plat ont été créés grâce à la participation de 70 salariés du groupe Yves Rocher. Cette matinée d'échanges a permis de faire connaître les actions du SMGBO et d'initier un large public à la plantation de haie. Ainsi, les techniciens bocage ont pu encadrer deux groupes et présenter chaque étapes de la plantation; du pralinage des plants, jusqu'au paillage de ces derniers. Cette action a été menée en partenariat avec l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesterie et la Fondation Yves Rocher pour le programme « Plantons 1 million d'arbres en France » avec la mise en place de plants locaux via la pépinière Graine de Bocage.



Vos référents bocage sur le territoire

Benjamin Bournigal: [benjamin.bournigal@grandbassinideloust.fr](mailto:benjamin.bournigal@grandbassinideloust.fr)

Marie Dugué: [marie.dugue@grandbassinideloust.fr](mailto:marie.dugue@grandbassinideloust.fr)



#### Les travaux en quelques chiffres

- 8 546 ml de nouveaux aménagements bocagers
- 885 ml de haie sur talus pelleteuse
- 4 065 ml de haie sur talus billons
- 3 187 ml de haie à plat
- 409 ml de talus nu

➔ 96% des aménagements sont anti-érosifs



#### Favoriser la préservation et la gestion du bocage

Le SMGBO a été sollicité dans le cadre de la réalisation du PLUI de Questembert Communauté afin d'établir l'inventaire du bocage sur 10 de ses 13 communes. Pour mener à bien ce travail, une démarche d'inventaires participatifs a été établie avec la création de 10 commissions composées de randonneurs, chasseurs, agriculteurs (95 participants). Ces inventaires ont été encadrés et cartographiés courant 2017 par les techniciens bocage du SMGBO. Aujourd'hui, cette expérience a permis de développer et d'élargir le champ des compétences entre urbanisme et préservation du bocage au sein du SMGBO. Nous sommes en capacité de proposer aux collectivités du territoire ce type de prestation pour la prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les différents documents d'urbanisme (Carte Communale, PLU, PLUI).





## Natura 2000 « Vallée de l'Arz »

### Un programme de travaux pour restaurer les landes d'intérêt européen

Près de 4000 m<sup>2</sup> de landes en état de dégradation fort ont été réouverts début 2018 pour répondre aux objectifs Européens de maintien et de préservation de ces milieux en régression.

#### Le site Natura 2000 « Vallée de l'Arz » Une identité à 2 visages

Le site Natura 2000 se divise en deux unités distinctes:

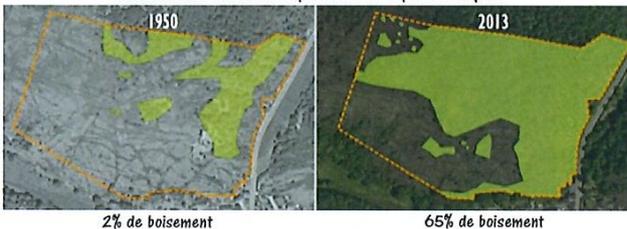
La vallée de l'Arz en elle-même; De relief peu marqué, il s'agit d'une zone bocagère relativement lâche ayant des parcelles agricoles parfois assez vastes. L'Arz sillonne dans ce paysage formant de nombreux méandres et collectant plusieurs affluents descendant des reliefs voisins. La partie Nord de la vallée s'élève et repose sur le massif granitique des landes de Lanvaux.

Le sud du site correspond à une ligne de crêtes schisteuses orientées parallèlement à la vallée et coupées par une cluse au niveau de Rochefort-en-terre.

C'est un paysage ouvert de landes et de boisements d'où émergent de nombreux éperons rocheux. Autrefois, exploitées, de nombreuses anciennes ardoisières peuvent encore être vues.

L'évolution naturelle vers le boisement couplé à l'abandon des pratiques anciennes d'exploitation des milieux de landes menaces aujourd'hui ces habitats d'intérêt communautaires.

Evolution des boisements depuis 1950 de la parcelle acquise



Courant février, une première tranche de travaux d'abattage a été réalisée permettant la réouverture de plus de 4000 m<sup>2</sup> de landes sèches. 2 autres tranches de travaux seront programmés fin 2018 et fin 2019. L'ensemble des rémanents de coupe a été exporté pour ne pas enrichir le milieu. Les arbres creux et/ou morts susceptibles d'accueillir des chauves souris, oiseaux et insectes ont été laissés en place.



Broyage et exportation des branches et têtes de pins

Les espèces caractéristiques des landes sèches devraient reprendre rapidement compte tenu du retour en lumière des zones ciblées. La parcelle retrouvera également le caractère pittoresque pour lequel elle avait fait l'objet d'un classement en site classé.



La lande est l'un des paysages les plus typiques de Bretagne. Caractérisées par une végétation basse, composée d'arbrisseaux, les landes se développent sur les sols acides et pauvres ou dominent les bruyères, callunes, genêts et ajoncs. Avec les changements de pratiques agricoles, ces milieux ont **fortement régressés** et sont désormais **menacés**. Toutes les landes à bruyères de Bretagne sont des **habitats d'intérêt communautaires** en raison de leur vulnérabilité. Plusieurs dispositifs de **protection** ou outils de **restauration/gestion** peuvent être activés pour assurer la **conservation de ces habitats remarquables**.



Pour toutes questions relatives au site Natura 2000 "Vallée de l'Arz", vous pouvez contacter Julie Maingard au SMGBO.

Tél: 02.97.73.36.49

Email: julie.maingard@grandbassindeleoust.fr



Site internet Vallée de l'Arz  
<http://valleedelarz.n2000.fr/>



## Retour sur - La semaine Sans Pesticides 2018 -



La semaine pour les alternatives aux pesticides est une opération nationale et internationale annuelle, ouverte à tous, visant à informer sur les impacts des pesticides de synthèse sur l'environnement et la santé et à promouvoir les alternatives.

Dans le cadre de sa 13<sup>ème</sup> édition, le SMGBO a proposé un programme d'événements gratuits sur son territoire pour montrer que des alternatives sont possibles.

FAITES VIVRE L'ÉVÈNEMENT DU 20 AU 30 MARS !



Un programme ambitieux pour cette 13<sup>ème</sup> année

- ↳ 9 événements gratuits (films, conférences, animations)
- ↳ 22 matinées éco citoyennes
- ↳ 12 partenaires impliqués



Dans le cadre de son programme, le SMGBO a organisé du 20 au 30 mars dernier:

- ↳ 4 projections de films: Les « chants de l'eau », « Futur d'espoir », « zéro phyto 100% bio », visant à sensibiliser et à éveiller les consciences sur la thématique de la ressource en eau et des pesticides.
- ↳ 3 conférences thématiques: « Mon jardin en agroécologie », « La pharmacie du jardinier », « ça butine dans mon jardin », dans l'objectif d'apporter des solutions concrètes pour jardiner sans pesticides et accueillir les insectes auxiliaires.
- ↳ 1 animation nature: « La mare aux grenouilles » pour découvrir ces petits animaux protégés et les impacts des pesticides sur les populations.

Enfin, le smgbo a initié une opération d'information et de sensibilisation intitulée:

« Ensemble désherbons sans désherbant ! »

Les communes volontaires ont ainsi été informées et accompagnées dans l'organisation d'une matinée éco citoyennes visant à entretenir et/ou embellir leur commune dans le cadre de ce temps forts. Un appel à participation a donc été lancé pour motiver les habitants à participer à l'entretien et l'embellissement de leur commune.

### Rappel d'un contexte réglementaire et de société

L'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre.

Aussi, face aux nouvelles réglementations et aux impératifs d'abandon progressif des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, le cimetière, lieu très minéral dans nos communes, reste souvent la dernière frontière en matière de gestion écologique. Confronté aux exigences de la population, l'objectif "zéro phyto" semble difficile à atteindre dans ce lieu définitivement très sensible.

Les objectifs de ces matinées étaient multiples:

- ✓ Interpeller les particuliers sur les problématiques de gestion des espaces communaux et rappeler la réglementation.
- ✓ Engager des échanges autour de l'entretien des espaces communaux.
- ✓ Informer, sensibiliser les particuliers autour de la démarche de suppression des pesticides.



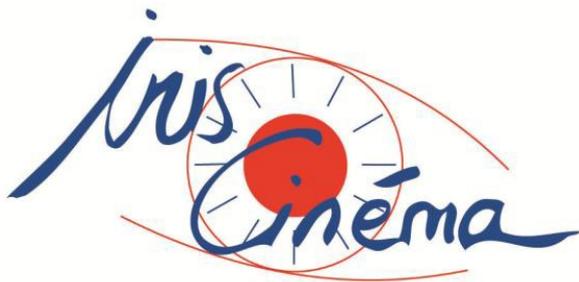
21 communes du territoire ont répondu positivement à l'initiative du SMGBO et ont mobilisé leurs habitants pour l'entretien de leurs cimetières.

Un grand Bravo aux communes mobilisées !

Augan, Bohal, Elven, Guer, Guillac, Guilliers, Laurenan, Les Forges, Lizio, Loyat, Merdrignac, Missiriac, Monteneuf, Montertelot, Peillac, Plumelec, La Grée Saint Laurent, Rohan, Saint Jean la Poterie, Saint Servant sur Oust, Val d'Anast.



Ensemble, respectons l'eau pour protéger la vie !



Le cinéma est un moment de grand plaisir pour un large public. Un public qui a forcément des goûts différents, des disponibilités différentes (dates, horaires) Et, pour que le plaisir soit constant, il est primordial de proposer une programmation éclectique, à des horaires variés, pour tous les jours de la semaine. Ce que nous essayons de faire.

Mais ca ne suffit pas, il faut aussi le confort !...c'est ainsi que l'IRIS, votre cinéma à Questembert à décider de vous bichonner !... pour améliorer votre confort ,nous changeons les 334 fauteuils des deux salles .

Des fauteuils neufs, rouges écarlates, modernes et confortables.

Evidemment, nous profiterons de ce grand chantier pour refaire une beauté aux moquettes (nettoyage de fond, shampoing), pour améliorer également la sécurité d'accès, notamment celle des personnes handicapées.

A ce sujet nous devrions augmenter sensiblement le nombre admissible de fauteuils roulants.

Pour ne pas trop perturber nos programmes de début d'été, nous allons faire vite, très vite !

Du 25 au 29 juin pour les 250 fauteuils de la salle 1 et du 30 au 3 juillet pour les 84 de la salle 2.

Durant cette période une programmation sera assurée dans une de ces 2 salles.

En vous espérant dès la fin de ces travaux à l'IRIS, confortablement installés, pour notre plus grand plaisir.

**Les bénévoles de l'IRIS**

PS. Sachez que nous proposons l'achat des anciens fauteuils en état, gratuit pour adhérents et 10 euros pour les extérieurs. Un cahier est mis en place à la caisse début juin.



## LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

**Vous êtes copropriétaire et votre copropriété est gérée par syndic bénévole ?**

**L'immatriculation de votre copropriété au du Registre National des Copropriétés est une démarche obligatoire à réaliser avant le 31 décembre 2018.**

**Consulter votre ADIL pour savoir comment procéder :**

- par téléphone : 02 97 47 02 30
- en venant à l'ADIL : 14 rue Ella Maillart à Vannes ou 6 rue de l'Aiglon à Lorient
- en venant dans l'une de nos [32 permanences](#).

# BRIGADE numérique



La gendarmerie nationale fait évoluer ses modes d'action et s'adapte aujourd'hui à l'ère numérique.

L'institution connaît une transformation numérique conséquente, illustrée notamment par la mise en place d'équipements connectés pour les militaires des unités opérationnelles (NEOGEND) et la création d'une brigade numérique à RENNES.

Depuis le 27 février 2018, cette brigade numérique complète l'offre d'accueil du public en proposant un contact 24h/24 via internet et les réseaux sociaux (*facebook, twitter*). Ce dispositif, simple et adapté à un mode de vie moderne, garantit un échange en temps réel avec un gendarme toujours disponible pour répondre à de simples interrogations, recevoir un témoignage, orienter vers un service compétent ou réaliser un signalement sur la main courante gendarmerie.

Activement engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et le harcèlement sous toutes ses formes, la gendarmerie s'est dotée, avec la création de la brigade numérique, d'un outil d'information, d'un relais avec les associations et services de l'État traitant de ces domaines et d'un véritable espace d'écoute et de conseils pour les victimes. Le personnel de cette unité, formé à cette problématique, sera en mesure de faciliter la prise en charge des victimes par les organismes et services dédiés.

Les élus et agents des collectivités territoriales sont souvent confrontés, dans l'exercice leurs fonctions, à des questions relatives à la sécurité publique ou à certaines réglementations. En l'absence d'éléments de réponse, ils ont désormais la possibilité d'inviter les citoyens, chefs d'entreprises ou responsables d'associations à contacter, depuis chez eux ou leur lieu de travail, la brigade numérique.

L'infographie jointe constitue une synthèse du service proposé par la brigade numérique

# BRIGADE numérique Gendarmerie

**En cas d'urgence,  
contactez le 17 ou 112**

La brigade numérique  
répond à toutes vos  
sollicitations **NON-URGENTES** sur

**[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)**

ou les réseaux sociaux



- Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- Vous guider pour contacter la brigade ou le commissariat de proximité
- Nous signaler un événement ou un fait
- Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- Vous renseigner sur les démarches de préplainte en ligne
- Vous orienter vers l'administration compétente
- Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte



677 - 2018 MAJ C. GILLOT - Sipa-gendarmerie





### Ensemble, on est plus fort !

**Fioul, bois bûche, bûche densifiée, granulé de bois,** Le Mulot regroupe vos besoins en énergie, et vous permet d'accéder au bon produit, et aux meilleurs prix avec un fournisseur toujours local.

**Nous sommes maintenant plus de 1500** à faire partie du même réseau [www.le-mulot.org](http://www.le-mulot.org), un réseau local gratuit pour faire des économies : énergie, travaux à domicile... Véritable place de village numérique, le mulot regroupe tout le périmètre rural situé entre Redon, Ploërmel et Vannes !

**Faire des économies** c'est aussi consommer moins ou mieux : de nombreux artisans, tous appartenant à notre communauté de communes, tous choisis pour leur professionnalisme, se sont regroupés autour du Mulot pour vous proposer des travaux d'efficacité thermique (isolation, VMC, équipements de chauffage), sur l'assainissement individuel, mais aussi plus largement tous les travaux et dépannages nécessaires dans votre maison. Simple, pratique venez sur notre site pour choisir en confiance un artisan ou demander en ligne un devis ou une intervention, c'est gratuit !

**Le Mulot c'est gratuit**, consultez notre site (nouvelle version !) ou appelez-nous pour connaître nos derniers groupages.

Contact : Vincent / [www.le-mulot.org](http://www.le-mulot.org) / 02 97 47 63 59;



« à La Mission Locale, on peut t'aider ! »

**Pour les jeunes 16/25 ans  
et sortis du système scolaire.**

Recherche d'emploi, Formation, Orientation professionnelle, Stages, Ateliers CV, Rédaction des Lettres de motivation, Préparation aux entretiens, Santé, Mobilité, Logement, Budget, Accompagnement, Handicap, Mises en situation professionnelle, Sport, Loisirs, Culture.

**Un accompagnement dans la durée pour vos démarches, initiatives et projets.**

Venez nous rencontrer directement dans nos locaux au 22 avenue Victor Hugo 56000 Vannes.

**ATTENTION : Début Mai 2018, la Mission Locale du Pays de Vannes s'installera dans ses nouveaux locaux, 1 allée Kerivarho à Vannes, en face de l'usine Michelin, zone du Prat.**

Prise de rendez-vous et renseignements au 02 97 01 65 40

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site [www.mlpy.org](http://www.mlpy.org)

Un conseiller tient une **permanence au PÔLE JEUNESSE**

**Maison des jeunes,**

3 rue Jean Grimaud (à côté du Carrefour Market), 56230 QUESTEMBERG

Tous les lundis sur **rendez-vous au 02 97 01 65 40**

Association loi 1901

**SOLIHA**  
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
 MORBIHAN

# Rénover son habitat

Ou comment améliorer et valoriser efficacement son logement ?

## Mon logement est vieillissant ou/et ne correspond plus à mon mode de vie

Mais quels travaux entreprendre pour en améliorer de manière performante son confort ? En changeant la chaudière ? En isolant les combles et les murs ? En l'adaptant, afin qu'il corresponde au mieux à ma situation ?

## Quels que soient vos revenus, SOLIHA est là pour vous aider et répondre à ces interrogations

SOLIHA vous accompagne en termes de conseils ainsi que dans la recherche de subventions afin d'optimiser vos financements :

Audit sur site pour définir les travaux à entreprendre

Aide pour établir un plan de financement personnalisé

Constitution des dossiers de demande de subventions

Contrôle des travaux et versement des subventions

### Nos objectifs :

L'amélioration thermique des logements

Le maintien à domicile

L'amélioration des logements locatifs

### Nos missions :

1

VISITE PRÉALABLE ET  
CONSEIL SUR LE PROJET

2

MONTAGE DES DOSSIERS ET  
AIDE À LA DÉCISION

3

ASSISTANCE AU BON  
DÉROULEMENT DES TRAVAUX

## N'attendez plus !

SOLIHA Morbihan

02 97 40 96 96

accueil56@solihha.fr

www.solihha-morbihan.fr



Faire des travaux  
d'économie  
d'énergie



Adapter mon  
logement à la  
perte d'autonomie



Amélioration de  
l'habitat dégradé

## FESTIVITES COURSIENNES et dates à retenir en cette fin 2018...

Samedi/dimanche 21/22 juillet	Chasse : Concours de boules
Dimanche 29 juillet	Fête de Priziac : repas campagnard, etc...
Mardi 21 aout	Templiers : concours de boules à Priziac
Samedi/dimanche 1er/2 septembre	Concours de boules inter associatif
Samedi 8 septembre	Concours de palets 14 h. et repas de Foot 19 h.30
Dimanche 16 septembre	Fête du patrimoine
Samedi 29 septembre	Repas des bénévoles de Priziac
Dimanche 25 novembre	Randonnée du téléthon de Molac/Le Cours <a href="http://vttrando.free.fr">vttrando.free.fr</a>
Samedi 8 décembre	Téléthon de Molac/Le Cours <a href="http://telle-est-ton-idee.blogs.afm-telethon.fr/">http://telle-est-ton-idee.blogs.afm-telethon.fr/</a>

Le 28 avril 2018, c'était Marie GUERZAILLE au menu de nos anciens :



Une belle ballade en car électrique a conduit toute la compagnie à ST-CARADEC en côtes d'Armor, pour une journée complète... spectacles, rires, bon repas, promenades en petits trains ont ravi les participants.  
Belle Journée Mémorable !